

<b>BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET</b>		Date : ... 05/04/2024.....	
INTITULÉ DE L'ACTION : .....Projet bacs Isabeau			
<b>DÉPENSES (*)</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Interventions</b>		<b>Aide demandée au PIC</b>	<b>1020 euros</b>
Intervenant pédagogique association Astuce	60 euros	Intervenant pédagogique association Astuce	60 euros
Intervenants artistique	480 euros	Intervenants artistique	480 euros
<b>Matériels</b>		<b>Matériels</b>	
peintures, palettes, bol, sprays, pinceaux, gants, masques, papier pour pochoirs	300 euros	peintures, palettes, bol, sprays, pinceaux, gants, masques, papier pour pochoirs	300 euros
Fournitures plants 'aromatiques, petits arbustes, lierre, plants d'ombre...)	120 euros	Fournitures plants 'aromatiques, petits arbustes, lierre, plants d'ombre...)	120 euros
<b>Transport et frais de déplacement</b>	60 euros	<b>Transport et frais de déplacement</b>	60 euros
<b>Prix du concours</b>	<b>582 euros</b>	<b>Donation Anne-Christine de Mareuil (présidente)</b>	<b>582 euros</b>
Places de cinéma			
<b>Supplément de plantes</b>		<b>Don de plantes en nature</b>	
<b>Personnel bénévole</b>	<b>4 personnes x 10heurs = 92,2 euros</b>	<b>Bénévolat</b>	<b>92,2 euros</b>
<b>Matériels venant des espaces verts</b>		<b>Matériels venant des espaces verts</b>	
Donation de terres		Donation de terres	
Prêts de 5 bacs		Prêts de 5 bacs	
Transport des bacs du collège à l'Ehpad		Transport des bacs du collège à l'Ehpad	
<b>SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES</b>			
Financement d'un autre projet (5)			

<b>TOTAL</b>	<b>1694,2</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1694,2</b>

(\*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.